



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°~~00000000~~/AAMI/ MINEPAT/SG/DGEP/SECAL/RAF/2024 19 NOV 2024

POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE
SERVICES DU PROJET SECAL-MINEPAT « APPUI A LA COORDINATION DU PROJET
D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX », EN
PROCEDURE D'URGENCE.

1 CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la sécurité alimentaire des territoires ruraux dénommé « SECAL », il est mis en place une unité de coordination du projet. Ladite unité doit dans le cadre de ses activités recourir de manière régulière à l'acquisition de certains consommables, fournitures et équipements, et autres services nécessaires pour son fonctionnement.

A cet effet, il est important de procéder à la constitution d'un fichier de prestataires pouvant être régulièrement sollicités dans l'acquisition desdits consommables, fournitures et équipements et autres services.

2 OBJET DE L'AAMI

L'objet est de permettre aux prestataires de candidater afin de mettre en place un fichier de prestataire au sein de l'unité de coordination du projet SECAL pour l'acquisition notamment des consommables, fournitures et équipements et autres services.

Dans cette perspective, il est lancé un avis d'appel à manifestation d'intérêt aux entreprises fournisseurs de biens et services portant sur les catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Consommables alimentaires, les consommables et matériels informatiques, et fournitures de bureau ;
- Catégorie 2 : Mobilier et équipement de bureau ;
- Catégorie 3 : Imprimerie, Communication et événementiel ;
- Catégorie 4 : logistique ;
- Catégorie 5 : Autres services (à préciser).

3 ELLIGIBILITE

Le présent appel est ouvert aux personnes morales installées au Cameroun régulièrement inscrites au registre de commerce. Elles devront avoir des compétences jugées satisfaisantes dans les domaines objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt.

4 DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

A. Un dossier administratif comportant :

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

- a) Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- b) Le Registre de Commerce ;
- c) L'Attestation de Conformité Fiscale ;
- d) L'Attestation d'Immatriculation Fiscale ;
- e) Un Plan de Localisation dument signé
- f) L'original de l'Attestation de Domiciliation Bancaire du prestataire

Il est à préciser que, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de candidature.

B. Un dossier technique comprenant :

- a) Une note de présentation de l'entreprise ;
- b) Les références de l'entreprise sur les deux dernières années comportant au moins deux prestation(s) analogue(s) réalisée(s) antérieurement dans le domaine ciblé (les Pièces justificatives) ;
- c) Tout document pouvant justifier la capacité de l'entreprise à réaliser les catégories de prestations sollicitées.

5 CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères de qualification sont les suivants :

A. Critères éliminatoires :

- Absence d'une Pièce administrative ou non-conformité au-delà de 48 heures
- Fausses déclarations, falsification des pièces
- Note technique inférieure à 75%.

B. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 50 points, sur la base des critères ci-dessous :

Nº	Désignations	points
1	Présentation de l'entreprise	20
2	Capacité de l'entreprise	30
4	Références de l'entreprise	40
5	Présentation du dossier sur plan de la forme <ul style="list-style-type: none">- Lisibilité- Mise en forme- Classement des pièces demandées	2,5 5 2,5

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à soixante-quinze pour cent (75%) seront qualifiés.

6 DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou anglais, sont remis en cinq (3) exemplaires dont un (01) original et quatre (02) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au secrétariat de l'unité de coordination 4 du projet SECAL, situé à la délégation du MINEPAT au quartier Dragage 2^{ème} étage, au plus tard le06 DEC 2024..... à 14h heure locale, contre décharge et doivent porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°00001/AAMI/ MINEPAT/SG/DGEP/SECAL/RAF/2024 19 NOV 2024
POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE
SERVICES DU PROJET SECAL-MINEPAT « APPUI A LA COORDINATION DU PROJET
D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX ».
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :

- Seules les entreprises figurant dans le fichier fournisseurs et prestataires seront sollicités pour les prestations par bons de Commande ;
- Le fichier fournisseurs et prestataires est valable pour une durée d'un an renouvelable.

Ampliations :

ARMP (publication et archivage) ;

Affichage ;

Chrono/Archives.

Fait à Yaoundé le 19 NOV 2024



aac Tamga